

Rapport public Parcoursup session 2023

Université de Tours - Double licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales / Lettres, langues - LLCER
Anglais - Espagnol

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université de Tours - Double licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales / Lettres, langues - LLCER Anglais - Espagnol	Jury par défaut	Tous les candidats	50	339	215	337	23	50

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux - Mention Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Plus spécifiquement, il est attendu des candidats en licence Mention LANGUES, LITTERATURES ET CIVILISATIONS ETRANGERES ET REGIONALES (LLCER) :

* Disposer d'un très bon niveau rédactionnel qui permette d'argumenter un raisonnement

Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.

* Disposer d'un très bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)

Cette mention, qui comporte obligatoirement des enseignements de langues vivantes, impose une très bonne maîtrise au niveau baccalauréat de la langue choisie.

* Faire preuve de curiosité intellectuelle et plus particulièrement pour les cultures étrangères (lectures, théâtre, cinéma, documentaires, visite de musées, voyages)

Cette mention impose en effet un réel intérêt pour l'histoire, la civilisation et la culture littéraire, linguistique et artistique en

général, et en particulier celles de l'aire géographique de la langue choisie.

* Avoir un goût prononcé pour la lecture en français et en langue étrangère

Cette formation impose en effet une appétence pour la lecture de textes littéraires en français et dans la langue choisie.

* Disposer d'une bonne culture générale et être ouvert au monde

L'intérêt pour la discipline est bien évidemment essentiel, mais l'étude des langues impose également une bonne culture générale dans des domaines diversifiés.

* Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail, seul ou en équipe

Cet attendu marque l'importance, pour la formation en LLCER, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome, seul ou en petit groupe. Comme beaucoup de formations universitaires, la Licence LLCER laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

Toutes ces connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

Attendus nationaux - Mention Lettres, langues

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Plus spécifiquement, il est attendu des candidats en licence Mention LETTRES, LANGUES :

* Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement
Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.

* Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)
Cette mention comporte en effet obligatoirement des enseignements de langues vivantes ; la maîtrise d'au moins une langue au niveau baccalauréat est donc indispensable.

* Faire preuve de curiosité intellectuelle et plus particulièrement pour les cultures françaises et étrangères (lectures, théâtre, cinéma, documentaires, visite de musées, voyages)
Cette mention nécessite en effet un réel intérêt pour la culture littéraire, linguistique et artistique en général, et en particulier celles de l'aire géographique de la langue choisie.

* Avoir un goût prononcé pour la lecture en français et en langue étrangère
Cette formation impose en effet une appétence pour la lecture de textes littéraires en français et dans la langue choisie.

* Disposer d'aptitudes à travailler de façon autonome et à organiser son travail seul ou en équipe
Cet attendu marque l'importance, pour la formation en Lettres et Langues, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome, seul ou en petit groupe. Comme beaucoup de formations universitaires, la formation laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

Toutes ces connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

[Cette double licence LLCER Anglais/Espagnol](#) permet de :

- acquérir des compétences à la fois linguistiques, méthodologiques et culturelles dans les domaines anglophone et hispanophone.
- se servir aisément des outils linguistiques permettant une communication et une compréhension de toute forme de discours dans différents contextes et ce, tant dans sa langue maternelle qu'en anglais ou en espagnol,
- traduire de la langue anglaise ou espagnole vers la langue maternelle et réciproquement,

- comparer trois systèmes linguistiques, le maternel et ceux d'une langue étrangère (domaines d'application : traductologie, traduction, métiers de l'enseignement, didactique, linguistique).
- réaliser à l'écrit comme à l'oral des analyses et des synthèses,
- mettre en relation les productions linguistiques et culturelles à différentes époques,
- mobiliser des connaissances historiques et littéraires, des références culturelles et artistiques afin de construire des comparaisons et des transferts entre les domaines géographiques, politiques et culturels des mondes anglophones, francophones et hispanophones

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Cette année, la commission d'examen des vœux a utilisé un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats. Ce traitement automatisé a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle. Son paramétrage, qui a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières. La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Cette session encore, la commission a étudié des dossiers dont les profils n'étaient pas adaptés à la formation demandée. Elle souhaite rappeler aux futurs candidats et candidates que l'accès en Licence LLCER, parcours Anglais / Espagnol, exige un bon niveau en anglais comme en espagnol (B2), et qu'il est fermement déconseillé aux élèves n'ayant jamais étudié l'une de ces langues de s'orienter dans cette filière. La Commission rappelle également aux futurs candidats et candidates que la Licence Anglais/Espagnol, est une formation qui s'inscrit dans la mention Lettres, langues et civilisations étrangères et régionales. Un bon niveau est donc également requis en français, en histoire-géographie ou encore en philosophie pour y accéder et y réussir.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Résultats en Français, Histoire, Géographie, Anglais et Espagnol lorsqu'ils font partie des enseignements suivis.		Notes de première et terminale	Complémentaire
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			
Savoir-être	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			

Signature :

Arnaud GIACOMETTI,

Président de l'établissement Université de Tours